



Le mépris...



Image ci-contre ?

Léonardo Di Caprio dans *Gatsby le magnifique* (2013).

SOMMAIRE :

Tract / Résumé	<i>Page 2</i>
Introduction (présents, préalables)	<i>page 3</i>
I – Approbation de PV	<i>page 3</i>
II – Information de la CAPC	<i>page 3</i>
III – Refus de mutation	<i>page 3</i>
IV – Demandes de modification de points aux TAM 2016	<i>page 4</i>
V – Demandes de radiation des TAM 2016	<i>page 4</i>
VI – Demandes d'inscription hors-période	<i>page 4</i>
VII – Tableau Général des mutations 2016	<i>page 5</i>
VIII – Mutations des spécialistes 2016	<i>page 5</i>
IX – Détachements	<i>page 5</i>
X – Emplois offerts par enquête	<i>page 6</i>
XI – Renouvellement mises à disposition	<i>page 6</i>

Tract / Résumé

Il est des fois où la constance n'est pas une qualité : cette CAPC a mal commencé... et a mal terminé !

Dès les préalables, alors que les organisations syndicales (OS) interpellait la haute administration sur le mal-être des agents, elles furent renvoyés dans leurs « 22 mètres » :

SNDFR

Les agents du Service National Douanier de la Fiscalité Routière (SNDFR) se demandent quels seront les effectifs dont sera doté le service, afin de faire face à la montée en charge ?

La DG envisage l'utilisation de la bourse aux emplois, ou le recrutement sans concours !

CSRH

Le Centre de Services des Ressources Humaines (CSRH) ? Mais c'est un *service qui va bien* (!). Comme le prouve sans doute :

- la grève du 29 septembre,
 - les revendications exprimées alors,
 - les inscriptions toujours nombreuses sur le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST, ex- *Registre Hygiène et Sécurité - RHS*),
 - le mal être permanent des agents.
- Les agents n'ont pas à s'inquiéter, ils y arriveront. Les vacataires ont bien réussi, eux (voir page 3)...*

Ensuite, lors de l'examen des **refus de mutations**, quel constat d'échec mêlé d'amertume.

Il y avait 13 dossiers de refus mutations à étudier. Certes la haute administration a accepté tous les refus mais a appliqué des mesures administratives (*2 ans sans pouvoir déposer une demande de mutation et perte des points de résidence*) à 7 d'entre eux.

Sans qu'il soit possible pour les organisations syndicales présentes d'intervenir et d'être écoutées ! Mépris du personnel et de ses représentants.

Pas de discussion possible, pas d'argumentation audible. Aucune empathie face à des situations personnelles difficiles. Le mépris vous a-t-on dit (voir page 3)...

Puis vint le tour des **demandes d'inscription hors-période**. Certes, fort heureusement un certain nombre furent acceptées.

Néanmoins 7 dossiers particuliers ont fait l'objet de vives discussions.

Des situations délicates, problématiques, inattendues... qui n'ont pas été des arguments valables pour l'implacable haute administration (voir page 4).

Enfin vinrent les **emplois offerts par enquête...**

Ou comment contourner le tableau de mutation pour les postes à la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED). On veut Monsieur X, mais celui-ci n'a pas assez de points sur le tableau pour être pris ? Qu'importe, inventons des enquêtes et des profils et prenons qui nous voulons au mépris des règles de gestion !

Attention quand même, on peut être rejeté aussi vite que l'on a été choisi. Encore du mépris non ? Cette attitude ne pouvant plus être tolérée, les organisations syndicales ont refusé de cautionner ce genre de sélection, en ne prenant pas part au vote (voir page 6).

Les réorganisations ?

Ainsi que cela était affirmé en préalable « *Ce n'est pas le lieu d'en débattre !* » (surtout en ce qui concerne une *certaine* organisation syndicale, d'ailleurs !). Pourtant le pourcentage de mutations liées à des restructurations / fermetures devient très important et aliène le taux de mutations « personnelles », tandis que le nombre de résidences « possibles » s'amenuise comme peau de chagrin ...

Et cela ne va pas s'arranger ! Il faudrait donc pour le moins, dans une période très difficile pour tous nos collègues, une gestion des mutations, la plus sociale et la plus humaine possible en ce qui concerne les surnombres, les inscriptions hors période, les refus de mutations, tout en respectant les règles de gestion pour ne pas rendre le tableau opaque.

Introduction

1°) présents



a) Présidence : cette commission était présidée par Alexis LOPES, chef du bureau A2. La séance a été ouverte à 9h30.



b) organisations syndicales (OS) présentes : CGT, CFDT, SOLIDAIRES, UNSA et SNCD-FO.



c) secrétariat adjoint (pour les OS) : SOLIDAIRES.



2°) Préalables

a) Organisations syndicales : interpellations sur le mal-être des agents en douanes, sur leurs inquiétudes quant à l'avenir.

b) Réponses du président : il n'y a pas eu que du déni en forme de mépris...

Les agents du **SNDFR** se demandent quels seront les effectifs dont sera doté le service afin de faire face à la montée en charge ?

La DG s'en occupe et envisage toutes les possibilités comme l'utilisation de la bourse aux emplois ou le recrutement local hors concours, puisqu'il faut bien reconnaître que le recrutement d'agents en OPCO n'est pas vraiment dans l'air du temps et que le « cahier des charges » en matière d'effectifs avait été bien sous-dimensionné dès le départ !

Le **CSRH** ? « *Ce n'est sans doute qu'un relatif problème indemnitaire. Mais c'est un service qui va bien* ».

Oui comme le prouvent la grève du 29/09/16 (90% des agents), les revendications liées à cette manifestation, les inscriptions toujours nombreuses sur le RSST, le mal-être permanent des agents, le « turn-over » des demandes de mutation... « *Les agents n'ont pas à s'inquiéter, ils y arriveront. Les vacataires ont bien réussi, eux....* ».

Les réorganisations ?

« *Ce n'est pas le lieu d'en débattre !* ».

Le ton était donné et il serait de mise pour toute la CAPC.

I – Approbation de Procès-Verbal (PV)



A) Présentation : Il s'agissait de l'approbation des PV de la CAPC n°5 du 18/02/16 (formation tableau annuel de mutation – TAM – 2016) et du 19/04/16 (1^{er} tour de mutation 2016).



B) Vote : POUR unanime : parité administrative et syndicale.

II – Information de la CAPC *(absence de vote et de débat)*



A) Mouvements réalisés au tableau général depuis la CAPC du 19/04/2016 (2 agents¹)

B) Mutations non réalisées (4 agents)
4 agents n'ont pas été mutés, étant lauréats au concours d'inspecteur.

C) Mouvements internes dans les DOM & COM (19 agents)

1°) à la Guadeloupe (6 agents) 4°) à Mayotte (4 agents)
2°) à la Martinique (5 agents) 5°) à S^t-Pierre-et-Miquelon (2 agents)
3°) à la Réunion (2 agents)

D) Affectations des contrôleurs promus par Liste d'Aptitude (60 agents)

III – Examen des refus de mutation *(13 agents)*



1°) Présentation

Il y avait 13 dossiers de refus de mutation à étudier. L'Administration a accepté tous les refus mais a appliqué des mesures administratives (2 ans sans pouvoir déposer une demande de mutation et perte des points de résidence) à 7 d'entre eux. Sans qu'il soit possible pour les organisations syndicales présentes d'intervenir et d'être écouté.

2°) Commentaires

Mépris du personnel et de ses représentants. Pas de discussion possible, pas d'argumentation audible. Aucune empathie face à des situations personnelles difficiles. Le mépris vous a-t-on dit ...

1 Pour garantir l'anonymat de l'ensemble de nos collègues féminins et masculins, le genre masculin est employé par défaut dans l'ensemble de ce compte-rendu.

+/- IV – Demandes de modification de points (4 agents)



? 1°) Présentation

4 agents ont vu leur nombre de points modifiés.

2°) Vote (global)
POUR unanime.

V – Demandes de radiation des TAM 2016



A) Sur demande (il peut y avoir plusieurs (dizaines de !) demandes par agent)

a) tableau général

270 demandes, dont :

→ 4 de retrait « demande liée ».

b) tableau spécialistes

40 demandes, dont :

→ 1 de retrait « demande liée ».



2°) Vote (global) :
POUR unanime.



B) liées à des motifs de gestion ou des erreurs de saisie

? a) Présentation 20 agents, dont :

- 6 agents lauréats du concours inspecteur,
- 5 agents retenus pour la formation préparant à l'examen technique d'aptitude à l'exercice de certaines missions de police judiciaire,
- 9 autres (dont 5 détachés hors douane, 1 mise à disposition et 2 positions normales d'activité).



b) Vote (global) :
POUR unanime.

VI – Demandes d'inscription hors-période



1°) « faciles »



B) pour inaptitude à l'exercice de fonctions en surveillance (SU) – 3 agents

Vote global : POUR unanime.



C) dans le cadre de la réorganisation des services – 25 agents

Vote global :

- POUR : haute adm.^{ion}, SNCD-FO, UNSA ;
- CONTRE : CGT ;
- ABSTENTION : CFDT, SOLIDAIRES (Notre position : normalement nous votons CONTRE tout ce qui concerne la réorganisation. Mais ici, nous avons estimé que le fait de pouvoir s'inscrire même contre son gré pour des postes choisis par l'agent est préférable à une mutation dans un poste imposé).



D) en suite de stage de formation de spécialiste – 3 agents

Vote global : POUR unanime.

2°) « difficiles »



A) au titre de la priorité pour rapprochement de conjoints

19 agents avec vote dissocié :

- Global pour 18 dossiers, acceptés.
- Puis 1 cas particulier en dernière minute. Qui a été écarté pour manque de justificatifs probants.

■ ■ ■ E) Autres motifs

17 agents avec vote dissocié :

- Global pour 10 agents, acceptés.
- Puis 7 cas particuliers, qui ont fait l'objet de vives discussions. Des situations délicates, problématiques, inattendues n'ont pas été des arguments valables pour l'implacable administration.

VII – Mouvements proposés au titre du Tableau Général des Mutations

A) Transferts d'emploi

1°) 1 emploi de Nîmes transféré au Pôle Action Economique de Montpellier (au titre du regroupement régional de la gestion du suivi du réseau des débitants de tabac.

2°) Puis, en dernière minute, 7 emplois du Centre des Services Partagés (CSP) de Paris transférés vers la résidence de Paris DI (suite à la création du Service Facturier – SFACT).

Vote :

→ POUR : CGT, CFDT, UNSA, SNCD-FO
→ ABSTENTION : SOLIDAIRES (ce sont des choix imposés).



B) Examen des mouvements proposés outre-mer (tableau des DOM et COM)

1°) Guadeloupe / 5°) Mayotte / 7°) Wallis-et-Futuna : Aucun mouvement.

2°) Martinique : 3 mouvements (2 OPCO et 1 SU).

4°) La Réunion : 4 mouvements (3 SU et 1 OPCO).

3°) Guyane : 1 mouvement en OPCO.

6°) Saint-Pierre-et-Miquelon : 1 mouvement en SU.



C) Mouvements proposés en métropole



1°) Mouvements réalisés à la DNRED

Vote global

→ POUR : parité adm^{ive}.

→ NPPV : parité syndicale (classement plus qu'opaque, qui ne respecte qu'une seule règle : celle de ne pas en avoir).



2°) autres directions :

4 agents SU
reclassés CO
(inaptitude).

Vote cas par cas :

→ 4 POUR unanime



3°) Vote du tableau général

→ POUR : parité adm^{ive}, CFDT, UNSA et SNCD-FO.

→ CONTRE : CGT et SOLIDAIRES (*motifs : nous ne votons pas contre les collègues, mais contre les mutations forcées dues aux réorganisations.*)

VIII – Mouvements proposés au titre du tableau des spécialistes



Aucune réorganisation n'est à déplorer.

Vote : POUR unanime.

Statistiques :

Il y a pour ce 2^{ème} tour de mutation :

→ 173 mouvements, dont 36 en raison de réorganisation de services (20,81%) et 8 transferts d'emplois (4,62%),

→ 16 mutations au titre des spécialistes,

→ 31 au titre des rapprochements de conjoint,

→ 73 mouvements en OP/CO et 100 en SU.

IX – Détachements en douane (11 agents)

A) 5 demandes de sous officiers sur un emploi de contrôleur :

- mécanicien non navigant hélicoptère,
- mécanicien non navigant avion,
- électrotechnicien non navigant avion,
- agent du bureau technique,
- logisticienne.

→ SOLIDAIRES a continué de voter « contre », pour dénoncer le manque de formations proposées aux douaniers pour des postes nécessitant une technicité particulière .

B) 1 cas particulier (prolongation de détachement pour une durée d'un an).

→ POUR unanime.

C) 4 autres demandes

→ 1 militaire pour exercer à la DOD,

→ 2 agents du ministère et 1 agent de l'Education nationale pour exercer au SFACT.

X – Emplois offerts par enquête



1°) DNRED

Résumé : Ou comment contourner le tableau de mutation pour les postes à la DNRED. On veut Monsieur X mais celui-ci n'a pas assez de points sur le tableau pour être pris ? Qu'importe, inventons des enquêtes et des profils et prenons qui nous voulons au mépris des règles de gestion !

Attention quand même, on peut être rejeté aussi vite que l'on a été choisi. Encore du mépris non ?

Cette attitude ne peut plus être tolérée et les organisations syndicales ont refusé de cautionner ce genre de sélection en ne prenant pas part au vote.

A) DOD Antilles (Centre d'Analyse du renseignement maritime aux Antilles – CARMA) : 1 agent retenu (6 candidats).

B) DOD Marseille : 1 agent retenu (7 candidats).

C) GOLT (Groupement Opérationnel de Lutte contre le Terrorisme) à Ivry : 3 agents retenus (25 candidats).

D) groupe d'analyse « NEMROD » à Ivry : 3 agents retenus (9 candidats).

E) Recette Régionale (RR) DNRED Ivry : 1 agent retenu (2 candidats).

2°) Autres emplois pourvus

F) Correspondant social à Caen : 1 agent retenu (4 candidats)

I) 2 emplois au SNDJ de Nice (cat. A ou B) : 1 agent retenu (1 seul candidat).

J) Emplois au SFACT de la RR IDF : 2 agents retenus (3 candidats, dont 1 ayant déjà fait un mouvement en juillet 2016, donc écarté).

3°) Emplois non pourvus

G) Postes au SNDFR de Metz

H) Postes à la RR de Metz

K) Enseignant MCAS (maître de chien anti-stupéfiants) à l'Ecole Nationale des Douanes La Rochelle (END LR) : 0 agent retenu (6 candidats, mais aucun ne satisfait aux exigences de la fiche de poste).

L) Enseignant chef de quart à l'END LR

XI – Renouvellement de mises à disposition



(2 agents)



Vote au cas par cas : POUR unanime, les 2 fois.



SOLIDAIRES Douanes était représenté par Edwige YOT (titulaire), Fabien MILIN (suppléant) et Agnès ARNAUD-GROUT (experte). Pour toute question, n'hésitez pas à les contacter.